

Mairie de
Causse et Diège

Loupiac
12700 CAUSSE ET DIEGE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 OCTOBRE 2021

Président : Serge Masbou, Maire

Secrétaire de séance : Isabelle Delaire

Présents : Pierre Gondon, Yves Favre, Florie Vallet, Sébastien Issalis, Isabelle Delaire, Martine Mercadier, Lionel Carrière, Jérôme Calmettes, Michel Henin, Véronique Contesse, Serge Masbou

Absents ayant donné procuration : Vincent Sérieyssol, Christophe Carsac, Cédric Macouin, David Soulier

Extension des horaires pour le poste d'adjoint du patrimoine (bibliothèque) :

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'augmenter le temps de travail de l'agent en charge de la bibliothèque municipale à 20H00 hebdomadaires. Le Comité Technique du Centre de Gestion doit être saisi afin de recueillir son avis et suivre la procédure règlementaire dans ce type de démarche.

Désherbage bibliothèque :

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- d'accepter de mettre en œuvre une politique de régulation des collections de la bibliothèque municipale
- de définir les critères et modalités d'élimination des ouvrages n'ayant plus leur place au sein des collections de la bibliothèque municipale
- que la destruction et la désaffectation seront constatées par procès-verbal
- de donner tout pouvoir à Céline Andrieu responsable de la bibliothèque afin de mettre en œuvre cette politique.

Cession de terrain par Mme Treilles à la commune :

Il s'agit de finaliser l'acquisition par la commune de parcelles de terrain appartenant à Mme Treilles nécessaires à la réalisation du chemin de liaison loupiac-Gelles :

Section	Numéro	Lieu-dit	Contenance
132ZK	219	Les Cartals	00ha 08a 51ca
132ZK	221	Les Cartals	00ha 01a 67ca
132ZK	222	Les Cartals	00ha 41a 03ca
Total			00ha 51a 21ca

Voté à l'unanimité du Conseil Municipal.

Demande d'acquisition d'une partie d'espace public par un particulier :

Cette demande porte sur une portion d'espace public à Loupiac, située à l'arrière de l'église. Après concertation, le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite à cette demande compte tenu du

projet de restructuration de cet espace public.

Toutefois, cette demande pourrait être étudiée à nouveau au terme du projet mentionné et après l'avoir laissé « vivre » durant un temps.

Bail commercial entre la commune et des IDE (Infirmières) :

Suite à une demande émanant de deux infirmières diplômées d'état qui souhaite s'installer en libérales sur le territoire de notre commune, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de leur proposer la salle des associations à Loupiac, dans l'attente de la réalisation du projet de l'îlot-Loupiac. Ceci fera l'objet d'un bail commercial et nécessite un changement d'affectation du local.

Rédaction des actes administratifs :

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser la commune à établir des actes administratifs, autorise le Maire à recevoir lesdits actes administratifs et autorise Yves Favre, premier adjoint, à les signer.

Enquêtes publiques : lancement :

- enquête publique à Capelle : cession d'une portion de chemin communal délaissé et non entretenu.
- enquête publique au Mas du Causse : cession d'une partie de l'espace public
- enquête publique au Mas du Causse : cession d'une portion de chemin communal
- enquête publique au Cap del Mas : cession d'une portion du domaine public
- enquête publique à Loupiac : Cession d'une portion de chemin rural dans le bourg

Le Conseil Municipal valide l'ensemble de ces enquêtes publiques et décide, à l'unanimité, leur lancement.

Questions diverses :

- îlot Loupiac : l'architecte a présenté l'avant-projet sommaire (APS) vendredi 1^{er} octobre et cela suit son cours. Il va falloir se préciser sur les aménagements intérieurs, les énergies, les logements intergénérationnels, le commerce, les bureaux... Trois tranches de travaux devraient se chevaucher : le commerce, le presbytère et la maison Aymeric.
- Yves Favre fait une présentation de « panneapocket » : il s'agit d'une application téléchargeable sur le téléphone portable afin d'être tenu au courant à l'instant T des événements sur la commune
- Yves Favre informe sur la possibilité qu'a ENEDIS d'élaguer la végétation qui entrave le bon fonctionnement des lignes électriques
- acquisition par la commune d'une réserve foncière dans le cadre du PLUI : le Conseil Municipal mène une réflexion sur la possibilité de constituer une réserve foncière, à Gelles, afin d'avoir une maîtrise partielle des terrains à bâtir.

La séance est levée à 23H50

